



L'ECHO DE MARZENS

La lettre d'information de la commune de Marzens février 2024

Le mot du maire



2024 est l'année du recensement pour la commune de Marzens. Katia SABY notre agent recenseur est passée dans chaque foyer et je vous remercie pour l'accueil que vous lui avez réservé. Les premiers résultats montrent une légère baisse de la population mais nous en saurons plus lorsque l'INSEE nous aura communiqué les résultats.

Les projets de la commune suivent un déroulement normal.

En ce qui concerne le presbytère, les démolitions sont terminées et la dalle du rez-de-chaussée a été coulée. Si le planning est respecté, nous pourrions recevoir les premiers locataires dès la fin de l'année.

La fibre est arrivée dans de nombreux foyers de la commune, mais quelques problèmes subsistent ; aussi, pour les personnes qui auraient des soucis qu'elles n'hésitent pas à contacter la mairie qui fera remonter leurs doléances.

Je terminerai en souhaitant une bonne et heureuse année 2024 aux personnes que je n'ai pas pu voir et plus particulièrement à Zélie, Pablo, Pia et Ethan, les nouveaux nés de la commune.

QUOI DE NEUF A MARZENS ?

Travaux du presbytère

Les travaux de démolition du presbytère ont débuté au mois d'octobre et dès le mois d'août une partie des membres du conseil municipal s'est retrouvée pour préparer le chantier. Il a fallu, entre autre, casser une partie de la dalle au niveau des WC publics afin d'élargir l'entrée à l'arrière du presbytère et faciliter l'accès aux travaux et aux futurs logements.

Quatre appartements sont prévus dont un PMR (Personne à Mobilité Réduite).



Les élus au travail



Chantier de démolition.

Les planchers ont été démontés, l'escalier enlevé et certaines cloisons abattues. Même si il reste encore du travail, le chantier est en bonne voie



Rénovation de tombes

Le Souvenir Français a pour but de conserver la mémoire de celles et de ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par de belles actions, en entretenant leurs tombes, où qu'elles soient, ainsi que les monuments. Bernard Faucheron, habitant de Marzens et président du Souvenir Français Lavour/St Sulpice, a repéré plusieurs tombes dans notre petit cimetière et a décidé de s'attaquer à leur rénovation. Pour ce faire, il s'est appuyé sur une classe « DISPO » du lycée Las Cases de Lavour, de son professeur d'histoire M. Rostaing et du Colonel Pourcel président du Comité du Souvenir Français de Castres. Un groupe passionné qui a déjà rénové deux tombes. Un grand merci à eux.



Tombeau du Général de Séganville



Stèle de la famille Maury

Mais qui était le Général de Séganville ?

Louis de Séganville est un militaire et homme politique français né le 14 octobre 1776 à Lavour et mort le 7 avril 1844 à Marzens, Fils de Thomas de Séganville, médecin et maire de Lavour, et de Marguerite de Voisins.

Il s'engage en 1790 au 22e régiment de chasseurs à cheval, il fait les campagnes d'Italie, puis de l'Empire. Major à Austerlitz il devient lieutenant-colonel et aide de camp du maréchal Bessières, duc d'Istrie. Colonel en 1813, il commande, de 1813 à 1815, le 2e régiment de hussards et se signale pendant la campagne de France en 1814.

Il est député du Tarn en 1815, pendant les Cent jours. Fait baron sous l'Empire, son titre est confirmé sous la Restauration, le 11 juillet 1816. Mis à la Retraite sous la Restauration, il est rappelé au service comme colonel en décembre 1830 et devient, le 2 avril 1831, maréchal de camp et commandant militaire du département de Lot-et-Garonne. Il est promu au rang de commandeur de la Légion d'honneur en 1832.

Il décède en 1844, à 67 ans.

Dépôt de gerbe.

Le 11 Novembre, Didier JEANJEAN a déposé une gerbe au monument aux morts du village en hommage aux soldats de Marzens morts pour la France. (14-18 ; 39-45 ; et guerre d'Algérie). En cette année marquée par les conflits dans le monde il est important de se souvenir des guerres qui ont marqué notre pays pour ne pas reproduire ces horreurs.



Réfection des voies de circulation

Tous les ans, la municipalité budgète des travaux de réfection des voies communales de Marzens. Pour information 25 000€ permettent de réaliser 500 m de route. Une hausse de près de 40% des coûts constatés, notamment sur les produits dérivés du pétrole et le carburant, impacte fortement les entreprises de VRD.

Pour rappel les routes départementales sont à la charge du Conseil Général

Fibre

Porté par le Conseil Départemental, le déploiement de la fibre a été laborieux mais la commune de Marzens est enfin alimentée.

Pour rappel, le principe de raccordement mis en œuvre par SFR est d'alimenter toutes les voies jusqu'à l'avant-dernière maison sauf si le dernier propriétaire en fait la demande.

Par conséquent si vous êtes concerné par cette situation il convient de solliciter votre opérateur qui se chargera d'amener la fibre jusqu'à votre limite de propriété. Dans le cas où vous rencontreriez des difficultés, la Mairie se tient, comme pour tout autre sujet, à votre disposition pour vous accompagner.

DEVOIRS CITOYENS

Élagage

L'élagage est une responsabilité collective qui bénéficie aux citoyens, à la collectivité et aux opérateurs télécom. Si vous êtes propriétaire d'un terrain, **vous avez la responsabilité de l'entretien des arbres** situés à proximité des réseaux de télécommunication, par des opérations d'élagage des arbres et des haies. L'accès au téléphone, à la télévision et à internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation. (art R 116-2-5 du code de la voirie routière, alinéa 5)

Broyage

Brûler les déchets verts chez soi est interdit.

Pour la deuxième année consécutive le SMICTOM de Lavaur a mis en place dans les communes adhérentes au SMICTOM une opération « broyage ». Durant tout le mois d'octobre vous avez eu la possibilité de déposer les branchages de vos jardins. Le dépôt a été important. Le broyage a eu lieu début novembre, vous pouvez venir récupérer des copeaux pour votre terrain.

Une autre période aura lieu au mois de mars

A noter qu'en dehors des périodes de broyage il est interdit de déposer les déchets verts sur cette parcelle privée



La journée citoyenne

Comme chaque année, la municipalité organise une journée citoyenne pour réaliser de petits travaux. Une journée qui se veut sympathique et qui, au-delà de réaliser des travaux d'intérêt commun, a surtout pour but de permettre aux habitants de la commune de se rencontrer. Malheureusement, les bénévoles n'ont pas été nombreux à ce rendez-vous. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières pour participer juste un peu d'engagement. La municipalité tentera d'informer les habitants de manière plus efficace sur les nouvelles dates. Merci d'avance 😊

Recensement national

Missionnée par la Mairie, un agent recenseur (Mme SABY) s'est présentée dans tous les foyers de la commune pour procéder au recensement national. La période retenue est du 18 janvier au 17 février. Nous vous remercions de lui avoir réservé le meilleur accueil.

Si les poubelles étaient « plou belles »

Il est regrettable de constater encore le faible engagement de certains pour limiter les nuisances rencontrées sur les lieux de stockage des poubelles (bacs « pleins de vide », mauvais tri, dépôt en dehors des containers...).

Merci à tous de penser à mettre les cartons à plat et de ne pas jeter de gravât dans les containers.

De même il est rappelé que les encombrants doivent être amenés au **SMICTOM** - 150 chemin des Brugues de Jonquière - 81500 Lavar - Tél : 05.63.58.76.40

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 9h-12h et 14h-17h30 (fermée les jours fériés) - Mois de juillet et Août De 8h à 14h en continu

Vêtements :

Vous avez peut-être vu qu'un nouveau container à vêtements et chaussures a été mis en place à côté de la salle des fêtes. Une nouvelle manière d'agir pour l'environnement

Merci de bien respecter les consignes de dépôt.



Compostage :

Depuis janvier 2024 il faut trier et composter tous les déchets ménagers. Dans le cas où vous ne seriez pas équipés, il est possible de vous procurer un kit de compostage moyennant 12€ à la Déchetterie

FOCUS



Artisan électricien depuis 2018, Lionel JACQUEMIN, habitant de Marzens, développe son activité, en proposant l'installation de panneaux photovoltaïques. Disposant de la qualification RGE QUALIPV, il propose, en fonction de vos besoins, des forfaits adaptés et peut vous accompagner dans les démarches administratives.

N'hésitez pas à le contacter pour un devis :

LJ ELEC SOLAIRE - 06 08 98 88 22 ou jacquemin.lionel@yahoo.com

LES ASSOCIATIONS EN ACTION

Le trail



Organisé par l'association

« Festimarzens » cette troisième édition a tenu toutes ses promesses. Avec un beau soleil et un parcours légèrement modifié par rapport à l'an dernier, les 430 participants (coureurs et marcheurs) ont pu admirer la campagne marzinoise dans une très bonne ambiance. Avec ceux qui viennent pour obtenir un résultat et ceux qui viennent plus en dilettante pour s'aérer, retrouver les copains ou tout simplement passer une bonne journée, cette manifestation a ravi tout le monde, participants et organisateurs.

Halloween

Fêter Halloween est devenu à la mode depuis plusieurs années en France. Marzens n'échappe pas à ce phénomène et cette année encore les enfants se sont retrouvés pour aller frapper aux portes et demander des bonbons. Ils se sont réunis ensuite à la salle des fêtes pour un repas autour de la citrouille.

Noël à Marzens

Cette année c'était à Marzens que le Père Noël venait rencontrer les enfants de Massac-Séran et de Marzens. L'occasion pour les enfants de venir décorer le sapin qui a trôné quelques jours devant la mairie.



Ils ont ensuite eu droit à un spectacle qui a enchanté les grands et les petits. Après la distribution de chocolats par le Père Noël, un goûter a clôturé cette sympathique après-midi

Depuis plus de 20 ans les habitants du hameau de Preignan se retrouvent autour d'un repas convivial animé par les chants et les guitares. Beaucoup de bonne humeur et un repas qui finit toujours très tard étant donné l'ambiance qui y règne.



Carnet blanc

Carnet Rose

[illegible]

La mairie est ouverte au public les lundi et vendredi matin de 9h à 12h

Contact : Téléphone : 05 63 83 31 45 * Email : mairiedemarzens@orange.fr

*N'hésitez pas à consulter le site de la mairie pour vous tenir informés
des différentes actualités*